

POUVOIR ADJUDICATEUR

MAIRIE DE LA BAZOCHE-GOUET

TRAVAUX DE VOIRIE

REGLEMENT DE CONSULTATION

Mairie de LA BAZOCHE-GOUET

☰ Place du Marché – 28330 LA BAZOCHE-GOUET

☎ 02.37.49.20.25. 📠 02.37.49.27.16.

📧 commune-bazoche-gouet-28330@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Du Mardi au Vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h

Samedi matin de 09 h 00 à 12 h 00

Lieu et date limite de dépôt des offres

Profil d'acheteur : <http://www.amf28.org/labazochegouet>

Date et heure de remise des offres

Au plus tard le **Vendredi 27 Septembre 2019 à 16 h 30**

Comptable assignataire des paiements

Trésorier de CHATEAUDUN – 14 Rue de la Madeleine – 28205 CHATEAUDUN Cedex

☎ 02.37.45.22.62. 📧 t028015@dgfip.finances.gouv.fr

Procédure de passation : marché à procédure adaptée : Passé en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

OBJET DU MARCHE :

Le marché n'est pas alloti. Il est divisé en 2 tranches, une tranche ferme et une tranche optionnelle (de l'article R.2113-4 à l'article R2113-6 du code de la commande publique)

Travaux de voirie communale

Tranche ferme

- Chemin de la Duquaise
- Chemin des Mardelles
- Chemin de la Massuarderie

Tranche optionnelle

- Rue du Chemin Vert

Le marché n'est pas ouvert à variantes et ne comprend pas d'options.

La durée des travaux est fixée à 45 jours.

La fin d'exécution des travaux est fixée au 15 novembre 2019.

MISE A DISPOSITION DU DOSSIER

La mise à disposition du dossier de consultation se fait en totalité par voie électronique.

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.amf28.org/labazochegouet>

Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat doit renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier es éventuelles précisions ou report de délais.

Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront poser leurs questions via la plateforme.

REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées uniquement par voie électronique sur la plateforme du profil d'acheteur [www.http://amf28.org/labazochegouet](http://www.amf28.org/labazochegouet), elles devront être parvenues sur la plateforme au plus tard le **VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019 avant 16 H 30**.

Il est recommandé aux candidats de transmettre leur offre largement avant la date et heure limite car un pli en cours de transmission au moment du passage de l'heure limite aurait pour conséquence de rendre le pli considéré hors délai donc refusé. En effet, seule l'heure de l'arrivée finale de tous les documents est prise en compte.

Le dépôt des offres papier n'est pas autorisé.

La signature électronique n'est pas obligatoire.

Cette offre devra être rédigée en français, l'unité monétaire sera l'euro, et devra contenir les documents suivants dûment complétés et signés :

- L'imprimé DC1 (lettre de candidature)
- L'imprimé DC2 (déclaration du candidat) dans laquelle doivent figurer a minima : les moyens humains et matériels, le chiffre d'affaire des trois derniers exercices et les références) ;
- Le contrat (valant acte d'engagement, C.C.A.P. et C.C.T.P.) ;
- Le bordereau de prix unitaires ;
- Le détail estimatif,
- Le mémoire technique,
- L'attestation responsabilité civile valide,
- Les certificats et attestations des articles R. 2143-5 et R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique.
- Les pièces mentionnées à l'article D.8222-5 du code du travail,
- les certificats relatifs aux impôts et taxes accompagnés des certificats relatifs aux cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) et, le cas échéant de l'attestation de versement à la caisse des congés payés. Ces attestations devront être valables pour 2019.

JUGEMENT DES OFFRES

Le marché sera attribué à l'offre la mieux-disante appréciée en fonction des critères énoncés ci-après.

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours (90) à compter de la date limite de remise des offres.

Les candidatures seront jugées au vu des garanties et capacités techniques, professionnelles et financières.

- Les critères d'attribution :
 - o **Qualité : 40 %** (au vu du mémoire technique, les sous critères et leur pondération seront :
 - 10% : Les moyens humains et matériels affectés au travaux – les sous-traitants éventuels
 - 10% : Les fiches techniques des produits, matériaux, matériels demandés ou utilisés pour le présent marché
 - 10 % : Le planning prévisionnel des travaux avec le phasage détaillé des opérations (pour les différentes zones de travaux)
 - 10% : La gestion de la maintenance de la signalisation de chantier pendant la durée totale des travaux)
 - o **Prix : 60 %** selon la formule suivante :
 - Offre la moins disante / offre à comparer x 60
 -

NEGOCIATION

Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer directement le marché au candidat

répondant le mieux aux critères énoncés ci-dessous.

Toutefois, s'il estime nécessaire, il se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes en application des critères énoncés ci-dessous.

Les candidats ayant présenté une offre anormalement basse ne pourront participer à ces éventuelles négociations.

Ces négociations éventuelles se dérouleront dans des conditions respectueuses du principe d'égalité de traitement des candidats.

RECOURS

Les candidats pourront porter réclamation pour recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans.